

N° - - 0 1 5

Arrêté n°2014 ___/MS/SG/CHU-SS portant nomination
des membres des Collèges de Médecins et de
Chirurgiens du Centre Hospitalier Universitaire
Souro SANON.

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2012-1038/PRES du 31 décembre 2012 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2013-002/PRES/PM du 02 janvier 2013 portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le décret n°2013-404/PRES/PM/SGG-CM du 23 mai 2013 portant organisation-type des départements ministériels ;
- Vu le décret n°2013-727/PRES/PM/MS du 02 septembre 2013 portant attributions, composition et fonctionnement du Conseil National de Santé ;
- Vu le décret n°2011-317/PRES/PM/MS du 13 avril 2011 portant nomination du secrétaire permanent du conseil national de santé ;
- Vu l'arrêté 2014-003/MS/CAB du 09 janvier 2014 portant création, attributions, organisation et fonctionnement des collèges de médecins et des collèges de chirurgiens ;
- Vu l'arrêté conjoint n°2013 -1411/ MS/MEF du 31 décembre 2013 portant fixation de l'indemnité de session du conseil national de santé et des collèges de médecins et de chirurgiens des CHU ;

Sur proposition de la Commission Médicale d'établissement et du Directeur général du CHU – SS.

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Les médecins et chirurgiens dont les noms suivent sont nommés membres des collèges de médecins et de chirurgiens du Centre Hospitalier Universitaire Souro Sanon.

a) COLLEGE DES MEDECINS :

Membres titulaires

Pr Aboubaçar NACRO ; Pédiatrie

Pr Athanase MILLOGO ; Neurologie

Pr S. Macaire OUEDRAOGO ;
Médecine générale

Dr Aimé Arsène OUEDRAOGO ;
Cardiologie

Dr Sélouké SIRANYAN ; Psychiatrie

Membres suppléants

Pr Apollinaire SAWADOGO. Hépatogastro-entérologie

Dr Aimée KISSOU ; Pédiatrie

Dr Téné Marcelline YAMEOGO ;
Médecine interne

Dr Jean-Baptiste ANDONABA ;
Dermatologie-vénérologie

Dr Emile BIRBA ; Pneumologie

b) COLLEGE DES CHIRURGIENS

Membres titulaires

Dr Bakary Gustave SANON ; Chirurgie générale

Dr W. H. Patrick DAKOURE ;
Orthopédie-traumatologie

Dr Adama DEMBELE ; Gynécologie-Obstétrique

Dr Rasmané BEOGO ; Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie

Dr Ibrahim Alain TRAORE ;
Anesthésie-réanimation

Membres suppléants

Pr Timothée KAMBOU ; Urologie-andrologie

Dr Souleymane OUATTARA .
Gynécologie-Obstétrique

Dr Cyprien ZARE ; Chirurgie générale

Dr P. Abdoulaye ELOLA ; Oto-rhino-laryngologie

Dr Bernard SOURABIE ; Anesthésie-réanimation

ARTICLE 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment l'Arrêté n°2005-77/MS/SG/CHUSS du 12 mai 2005 portant Nomination des Collèges de Médecins et de Chirurgiens du Centre Hospitalier Universitaire Sourou SANON

ARTICLE 3 : Le Président du conseil national de santé (CNS) et le Directeur général du Centre Hospitalier Universitaire Sourou SANON sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 17 JAN 2014

AMPLIATION :

- PM
- SGG-CM
- Tous Ministères
- SG/MS
- Toutes directions MS
- Toutes structures rattachées
- Archives/Chrono
- JO



Léné SEBGO
Officier de l'Ordre National